

RETOUR SUR ÉVÈNEMENT

Journée annuelle : **SHARE, comme outil d'aide à la décision publique**

3 octobre 2014, Université Paris-Dauphine

La journée sur l'utilité sociale de SHARE a rassemblé un public varié avec des chercheurs français, allemands, belges et italiens, et des institutionnels. Cette journée avait pour objectif de mettre en lumière l'exploitation concrète des données de l'enquête SHARE et les différentes interventions ont permis d'animer de riches discussions avec l'audience.

Après une brève introduction de **Marie-Eve Joël**, Professeur d'économie à Dauphine et responsable du volet français de l'enquête SHARE, sur l'objectif de la journée, **Kathrin Axt**, membre du MEA, a présenté l'enquête SHARE, ses modules, les données collectées et son potentiel pour la recherche scientifique.

Thème 1 : La retraite – « Unhealthy retirement », **Fabrizio Mazzona**

I Présentation de l'article

Les effets du passage à la retraite sur la santé sont méconnus. D'un côté la retraite peut être une source de bien-être, en particulier pour les personnes travaillant dans des conditions difficiles. A l'inverse, la sortie du marché de l'emploi peut générer une diminution de l'activité et donc une diminution des capacités physiques et cognitives. L'objectif de cet article est d'étudier l'effet causal de la retraite sur la santé. L'utilité d'un panel comme SHARE est qu'il permet d'observer l'état de santé avant et après la retraite à court terme et à long terme. Les résultats de la recherche montrent que la retraite n'a pas le même effet sur la santé pour tous les individus. Le passage à la retraite est bénéfique sur la santé uniquement pour les personnes qui travaillaient dans des conditions difficiles.

II Discussion

La présentation fut suivie d'une discussion de l'article par **Didier Blanchet**, Rédacteur en chef d'Économie et Statistique à INSEE, qui a rappelé que les deux hypothèses sur l'effet de la retraite font l'objet d'un débat important qui n'est pas encore tranché. Or, les conséquences en matière de politique publique sont importantes, en particulier lorsqu'il s'agit de décider de l'âge de la retraite. Cette problématique doit être replacée dans un contexte macroéconomique plus vaste. Si l'âge de la retraite n'est pas augmenté, cela risque d'engendrer des arbitrages financiers sur d'autres dépenses de santé pouvant affecter négativement l'état de santé des individus. Jusqu'à présent les politiques publiques en France ont surtout joué sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge de la retraite. La question est désormais de savoir comment orienter les futures réformes de la retraite.

La discussion avec la salle a permis de souligner l'originalité du papier présenté, lequel utilise des données de panel. L'intérêt de SHARE pour réaliser ce type d'étude est donc manifeste.

Thème 2 : La grandparentalité – « Long-term care and reciprocity », **Giacomo Pasini**

I Présentation de l'article

L'article étudie les relations entre grands-parents, enfants et petits-enfants et analyse notamment dans quelle mesure les grands-parents qui gardent régulièrement leurs petits-enfants quand ils sont en bonne santé sont susceptibles de recevoir plus d'aide de la part de leurs enfants ensuite. D'un

point de vue des politiques, la combinaison garde d'enfants et soins à long-terme informels devrait permettre de diminuer fortement les coûts fiscaux liés aux dépenses en matière de programmes de soins de santé publique, sans pour autant peser sur les enfants et en particulier les filles, si l'on pense aux perspectives sur le marché du travail et à la possibilité de conserver son emploi.

II Discussion

Au cours de la discussion qui a suivi, **Agnes Uhreczky**, Directrice de la Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne (COFACE), a souligné le fait qu'il est difficile de séparer la garde des enfants de la question des congés maternité ou paternité et des conditions du marché de l'emploi. Beaucoup de femmes se sentent obligées de garder leurs enfants et souvent le sentiment de « mère indigne » pèse sur elles quand ces femmes continuent de travailler. Par ailleurs, aujourd'hui on retarde la naissance du premier enfant, ce qui crée une « génération sandwich » avec des femmes qui ont à la fois un enfant très jeune et un parent âgé en perte d'autonomie dont il faut s'occuper. Il faut donc faciliter le travail des femmes entre 35 et 45 ans afin qu'elles soient en mesure de faire des choix de carrière libres. Dans ce contexte, la garde des petits enfants par les grands parents peut largement soulager les femmes.

Il faut également avoir à l'esprit les différences selon les pays et pour cela SHARE est très utile. Dans certains pays, comme au Danemark, il est un devoir en vieillissant de ne pas être un poids pour ses enfants. Dans certains pays du sud comme l'Espagne ou l'Italie, le devoir est inversé.

D'autres sujets non ou peu abordés par le papier peuvent également être étudiés grâce aux données de SHARE : la question des transferts financiers entre parents et enfants et la question de l'éloignement géographique.

Thème 3 : La santé – « Les inégalités des chances en santé sont-elles d'une ampleur comparable dans tous les pays européens ? », Damien Bricard

I Présentation de l'article

L'article considère deux positions normatives concurrentes quant au traitement de la corrélation entre effort et circonstances et combine des analyses de régression aux mesures d'inégalités pour comparer les inégalités des chances en santé en Europe. Les analyses sont conduites à partir des données de l'enquête rétrospective SHARELIFE (vague 3) qui s'intéresse au parcours de vie des européens de 50 ans et plus. Les premiers résultats montrent d'importants niveaux d'inégalités des chances en santé en Autriche, France, Espagne et Allemagne alors que la Suède, la Pologne, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse présentent des inégalités des chances plus faibles. La position normative concernant le traitement de la corrélation entre efforts et circonstances apparaît peu importante en Espagne, Autriche, Grèce, France et République Tchèque, Suède et Suisse alors qu'elle est plus importante en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, en Pologne et au Danemark.

II Discussion

La discussion a offert un regard socio-politique sur un papier économique grâce à l'intervention d'**Emmanuel Henry**, Professeur de sociologie à Dauphine. Les inégalités de santé sont centrales sur la scène politique actuelle et les origines sociales modèlent fortement les comportements. Dès lors, quels leviers d'action mettre en place pour intervenir sur ces inégalités ? SHARE permet de rendre visible ces inégalités et on pourrait même envisager de mesurer l'effet des leviers mis en place dans les vagues suivantes. Le passé médical n'est pas pris en compte dans ce papier mais cela pourrait être fait car beaucoup de variables présentes dans SHARE ne sont pas encore exploitées.

Mais finalement la présence d'inégalités est-elle un mal en soi ? On remarque que bien souvent, les actions de prévention, quand elles sont réussies, augmentent les inégalités car touchent plus les populations riches. Pourquoi dès lors, ne pas considérer ces inégalités comme un progrès ? De même, il y a moins d'inégalités en Allemagne qu'en France mais l'espérance de vie en Allemagne est plus faible.

Thème 4 : Les aidants – « L'effet de la participation au marché du travail sur l'aide informelle apportée à un parent âgé dépendant : entre effet substitution et effet protection », Roméo Fontaine

I Présentation de l'article

La relation entre l'exercice d'une activité professionnelle et l'offre d'aide informelle à un proche âgé dépendant constitue une thématique de recherche assez largement étudiée par les économistes de la santé. Les enjeux en termes de politiques publiques sont importants. La question est en particulier de savoir si une politique publique visant à prolonger l'activité des seniors est compatible avec une politique consistant à soutenir et renforcer le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, solution qui n'est envisageable qu'avec le soutien des proches. Alors que la littérature économique sur le sujet tend à montrer une relation négative entre offre de travail et offre d'aide, l'hypothèse formulée ici est qu'à côté de l'effet de substitution existant entre les deux activités, il existe un effet conduisant à une relation positive : l'effet protection. Cet effet, renvoie à l'idée que l'exercice d'une activité professionnelle « protégerait » les aidants d'une implication trop importante dans l'activité de prise en charge. Sorte de rempart contre une activité d'aidant absorbante, travailler permettrait à l'aidant de limiter sa participation à la prise en charge, en particulier lorsque les besoins de la personne aidée s'accroissent. Ce papier met ainsi en lumière le risque que courent certains retraités qui ont tendance à aider de façon excessive et ont plus de chance de s'épuiser. Dans ce contexte, il est très important de soutenir des politiques d'aide aux aidants.

II Discussion

Florence Leduc, Présidente de l'Association Française des Aidants et **Bernadette Moreau**, Directrice de la compensation à la CNSA, sont ensuite intervenues. La discussion a tout d'abord soulevé la question de la conscience d'être aidant. Tout le monde ne se considère pas comme un aidant et n'est donc pas accompagné ni aidé en tant qu'aidant. Par ailleurs, aujourd'hui, les aidants sont fortement culpabilisés et beaucoup ressentent très souvent le sentiment d'être obligé d'aider. Cette « assignation à aider » est regrettable. Cependant, on note que les jeunes générations sont plus décomplexées et éprouvent moins de gêne à payer un professionnel pour soulager un parent qui en a besoin.

Il faut également travailler sur la conciliation pour éviter l'épuisement et trouver un bon équilibre entre aidant professionnel, aidant informel actif et aidant informel inactif. Et l'entreprise dans tout ça ? Comment tient-elle compte de cette réalité ? L'entreprise est-elle disposée/peut-elle s'adapter à ce phénomène d'aide informelle ? Actuellement, les politiques doivent se construire avec de multiples acteurs pour apporter des réponses adaptées aux différents types d'aides.

Au cours de cette session le potentiel de SHARE a encore été souligné en montrant l'importance des comparaisons internationales. L'aide informelle joue actuellement dans tous les pays et concerne tout le monde malgré des contextes économiques et institutionnels différents.

En conclusion, **Jean-Marie Robine**, directeur de recherche à l'INSERM, a insisté sur l'importance des cohortes et des données de panel comme dans l'enquête SHARE. Les données en coupe offrent un potentiel réduit d'analyses scientifiques et une cohorte seule est souvent peu représentative de la population.